

Groupe de travail sur la sécurité alimentaire

L'idée de ce groupe de travail est apparue à l'occasion des Premières Rencontres Franco-chinoises du Droit et de la Justice , organisées par le service juridique (dirigé par Anthony MANWARING) de l'Ambassade de France. Un atelier s'y est tenu sur le thème des échanges d'expériences entre juristes français et juristes chinois.

Cette réunion se tenait sous l'égide de l'AFCDE et du Club France Juridique de l'Ambassade à Pékin, et des consulats à Shanghai et Canton. Elle était animée par Marie GORE (Université Panthéon Assas. Paris II), Michel Grimaldi (Université Panthéon Assas . Paris II) , WANG Liqiang (Association des Etudes Françaises), Franck WU (consultant juridique DEHENG Law Office), Alban RENAUD (Cabinet ADAMAS), et Claude LE GAONACH-BRET (avocat honoraire DS Avocats, et Première Vice-Présidente de l'AFCDE).

Il a alors été décidé de créer un groupe de travail franco-chinois d'échanges de jurisprudence. Le thème de la sécurité alimentaire a été ensuite choisi.

Un Comité de pilotage s'organise à Pékin autour de WANG Liqiang, tandis qu'un autre Comité s'organise à Paris autour de Marie GORE. Claude LE GAONACH-BRET en assure la coordination, sous le contrôle d'Anthony MANWARING.

Chacun des groupes pourra proposer des décisions de justice, avec une brève présentation du contexte. Les décisions retenues, ainsi que leur traduction, feront l'objet d'un recueil qui sera diffusé.

Par ailleurs une réunion sera organisée tous les ans, à l'occasion des Rencontres Franco-Chinoises du Droit et de la Justice.

(Pour toute information, contactez : c.legaonach-bret@afcde.org)